

Ecole Rosa Bonheur
30, le bourg
33230 Saint-Christophe-de-Double
Circonscription Libourne 2

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 1er trimestre
lundi 2 novembre 2020**

Présents :

Présidente - (directrice d'école) : Coralie Dubeau

Equipe enseignante :	Sabrina Marchesseau – Charlotte Martel – Christophe Baguet
Le maire ou son représentant :	Martine Lecouleux – David Mesnier
DDEN :	
Les représentants de parents d'élèves :	Delphine Micoine- Séverine Estves pelicano – Bertrand Danede – Aurélie Delprat

Excusés : Mme Hurtau, DDEN

Début du conseil d'école : 17h30

Secrétaire de séance :

En introduction : rappel du rôle et fonctionnement du conseil d'école

1) Fonctionnement de l'école

a) Vote du règlement intérieur

Aucune modification n'a été apportée. Le règlement sera distribué aux familles au cours du mois de novembre.

b) Sécurité à l'école

- Le registre de sécurité a été remis à jour et le premier exercice incendie a eu lieu le 10/09/20. Le temps d'évacuation était d'1 minute et 35 secondes, l'exercice s'est déroulé en bon ordre, les élèves et enseignants étaient prévenus. Un exercice sera réalisé au 2^{ème} trimestre. Le signal utilisé est la corne de brume.

- Les deux registres PPMS ont été remis à jour : PPMS attentat/intrusion et PPMS risques majeurs. L'exercice attentat/intrusion a eu lieu le 06/10/20 et le scénario choisi a été « se cacher ». Les élèves apprennent à se cacher en silence rapidement en utilisant le mobilier de la classe. Les problèmes rencontrés ont été les suivants : absence de rideau dans la classe 2 (CP), difficultés à maintenir le silence.

Un deuxième exercice risque majeur aura lieu au mois de janvier, il a été décidé de réaliser un exercice séisme. Une information aux familles a été distribuée pour rappeler les bons réflexes à adopter en cas de la mise en place du PPMS, notamment le fait de ne pas venir chercher son enfant à l'école.

Les représentants de parents ont porté à la connaissance du conseil, l'inquiétude de certains parents face à la menace terroriste. Voici les mesures évoquées :

- actualiser l'affichage du plan vigipirate devant l'école
- rajout de barrières de sécurité
- mise à l'étude de la modification du portail (portail opaque, visiophone), fermeture à clé du portail pendant la garderie

c) Hygiène à l'école/ Mesures sanitaires COVID

Parution d'un nouveau protocole sanitaire, les mesures ont été présentées :

- distanciation physique dans les classes
- limitation du brassage des élèves : récréations décalées dans le temps et l'espace, organisation d'un double service à la cantine (les élèves d'un même groupe déjeunent ensemble et toujours à la même place)
- respect des gestes barrières et notamment lavage des mains plus fréquent
- port du masque pour les adultes et les enfants dès le CP
- aération et désinfection des locaux (sols, tables et bureaux, poignées de porte et sanitaires)
- prise de température à l'entrée dans l'établissement

d) Budgets municipaux et travaux

La somme de 4000 euros a été attribuée au budget 2020. La part attribuée à la papeterie est de 2675,62 euros, la part attribuée à la librairie est de 874,70 euros et la part attribuée à l'achat de cadeau de Noël est de 310 euros. Le choix a été fait notamment d'investir dans du matériel mathématiques cycle 2 pour favoriser la manipulation, des séries de livres, un fichier de mathématiques en CE2 et fichiers de lecture en CP.

Le montant du cycle natation (transport et entrées piscine) est pris en charge par la mairie. Le prix des entrées s'élève à 420 euros. Les enseignants remercient les parents d'élèves qui se sont proposés pour accompagner et la mairie pour financer cette activité.

Le matériel informatique de l'école va être renouvelé (achat de tablettes), les travaux d'électricité ont été réalisés pendant les vacances de la Toussaint. Le matériel va bientôt être livré.

Avant la rentrée de septembre, les murs extérieurs des bâtiments ont été repeints et les trous de la cour de récréation ont été comblés.

Le mur nord a été solidifié par une entreprise lors des vacances de la Toussaint, les pierres abimées ont été changées et l'évacuation d'eau a été modifiée.

2) Communication

a) Parents/enseignants

Le moyen de communication à privilégier qui permet de transmettre et de recevoir des informations est le cahier de liaison. Il doit être consulté tous les jours. On invite notamment les parents à mettre par écrit les informations plutôt qu'au portail où celles-ci peuvent être perdues ou oubliées. De la même façon, il est préférable de prendre un rendez-vous pour parler posément des difficultés ou problèmes plutôt qu'au portail. Dans chaque classe a eu lieu une réunion d'information de début d'année. Le classeur de réussite est distribué deux fois par an, y apparaissent les compétences validées uniquement. Le LSU est distribué de manière trimestrielle (décembre, fin mars, fin juin). Lors de la 1^{ère} période, les évaluations nationales de CP et CE1 ont été passées, un rendu individualisé lors d'un rendez-vous a été proposé aux parents.

b) *Parents/direction*

La directrice dispose d'un jour de décharge le jeudi où elle peut recevoir les parents durant la journée. Les parents peuvent demander un rendez-vous par le biais du cahier de liaison, par téléphone ou par mail.
Les familles ont à disposition le portail EduConnect. Il s'agit d'un compte unique pour suivre et accompagner la scolarité de ses enfants :
- les démarches en ligne (fiche de renseignements, demande de bourse)
- l'ENT
- le livret scolaire
Une documentation à ce sujet va être distribuée aux familles.

c) *Parents/mairie*

Les parents peuvent s'adresser à la mairie pour tout ce qui relève du périscolaire : garderie, ramassage scolaire, restauration et école multi-sports.

3) Projets et vie de l'école

a) *Organisation générale*

- L'effectif de l'école est de 62 élèves.
- Voici la nouvelle répartition pédagogique : l'école compte 4 classes, dont une classe de CP dédoublée et une classe de CE1 dédoublée.

Classe de Mme Marchesseau - 21 élèves	PS : 11 – MS : 4 – GS : 6
Classe de Mme Martel- 11 élèves	CP : 11
Classe de Mme Dubeau et Mme Bessonnie- 11 élèves	CE1 : 11
Classe de M Baguet – 19 élèves	CE2 : 8 – CM1 : 6 – CM2 : 5

- Pour l'année scolaire 2020-2021, on estime le groupe de PS à 6 élèves et 5 élèves de CM2 partiront au collège. L'effectif reste stable.

b) *Bilan du projet d'école*

12 fiches actions ont été élaborées :
✓ Actions institutionnalisées
- échanges de services en QLM au cycle 2
- la mise en place des parcours d'éducation artistique et culturelle
- 20 minutes d'écrits au quotidien
- mise en place du carnet de suivi des apprentissages
- la résolution de problèmes mathématiques en cycle 2
- accompagner les élèves dans le moment de rupture école/collège
✓ actions qui sont restées ponctuelles :
- les comités de lecture
- co-intervention avec un enseignant du collège en cycle 3 dans le domaine des mathématiques
- accueil des enfants de moins de 3 ans
- projet jardinage avec la participation des parents
✓ ce qui n'a pas fonctionné :
- mise en place de l'ENT, cette action n'a pas pu être poursuivie à cause de la vétusté du matériel informatique

c) *projets de classe*

- L'étendoir des mots sur le thème du portrait a eu lieu vendredi 16 octobre. Il s'agit d'une exposition dans la cour de l'école des productions plastiques et littéraires des élèves.
- Le cross solidaire : Les élèves de la classe de CE2/CM1/CM2 ont couru pour deux associations : médecin du monde et la croix rouge. Chaque tour de stade a rapporté 2 euros. Au total le comité des fêtes a versé la somme de 200 euros aux associations et une subvention versée par la mairie sera rajoutée à ce montant. Félicitations à tous les coureurs !

4) Parcours de l'élève

a) *Dispositifs d'aide*

- APC : les APC ont lieu tous les lundis et jeudis soirs de 16h30 à 17h15.
Période 1 : 7 groupes : lecture compréhension et fluidité de lecture, lexicque, écriture et reconnaissance des lettres, numération en mathématiques
Période 2 : 7 groupes : encodage de mots en CP, le lexicque, la résolution de problèmes, la fluidité de lecture, le jeu d'échecs, l'écriture et la lecture des nombres, le calcul mental
- Aide aux devoirs : cet accompagnement éducatif est proposé tous les mardis soirs de 16h30 à 17h30 par Mme Marchesseau. Les élèves de CP/CE1 sont concernés en période 2. L'objectif est de faire ses devoirs et d'apprendre à faire ses devoirs.
- RASED : l'école dépend du RASED de Saint-Seurin-sur-l'Isle, une psychologue scolaire peut intervenir sur l'école pour faire des bilans ou pour une intervention ponctuelle mais il n'y a pas de suivi.

b) *Les liaisons*

- La rentrée échelonnée a de nouveau été mise en place cette année. Les élèves de PS arrivent en décalé, ce qui permet un accueil individualisé. Cela permet de rassurer les élèves. Lors de la première semaine, le but est de faire venir l'enfant toute la journée à l'école de façon progressive.

Fin du conseil d'école : 20h00

Fait à Saint-Christophe-de-Double le : 02/11/2020
La Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole :

